

Liste des documents fournis :

- PIECE N°1: Formulaire Cerfa 14734*03
- ANNEXE 1 : Cerfa 14734 intitulé "Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire"
- ANNEXE 2 : Plan de situation à l'échelle 1/25 000
- ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation
- ANNEXE 4 : Plan du projet et schéma en coupe
- ANNEXE 5 : Plan des abords du projet à l'échelle 1/3 000
- ANNEXE 6 : Plan permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 environnants

PIECE N°1 : Formulaire Cerfa 14734*03



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de création d'ombrières photovoltaïques sur le parking existant du site de Charles & Alice à ALLEX (26400)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOLVEO ENERGIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme Pagès, Directeur Développement

RCS / SIRET

5 0 8 | 8 8 6 | 1 3 2 | 0 0 0 1 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une centrale photovoltaïque en ombrières de parking sur le parking existant du site de Charles & Alice.
La surface des panneaux est ouverte et ne constitue pas un volume clos et couvert. Aucune surface plancher ne sera créée.
Aucune démolition n'est à prévoir.
Le parking existant est déjà anthropisé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet est situé sur le site historique de Charles & Alice à ALLEX (26400), qui est un industriel spécialisé dans la transformation et conservation de fruits (pomme, etc.).

Le projet consiste à déposer un permis de construire autorisant l'implantation d'ombrières couvertes de dispositifs photovoltaïques sur le parking existant de Charles & Alice.

Le projet répond à plusieurs objectifs dont les principales composantes sont la protection des véhicules des travailleurs de C & A et la promotion des Energies Renouvelables.

Cette opération permet à l'entreprise de poursuivre son engagement dans sa politique de Développement Durable et le développement des énergies renouvelables et participe à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

L'énergie électrique produite sera injectée sur le réseau public de distribution.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront de la manière suivante :

- 1) Préparation du site ;
- 2) Réalisation des fondations en béton ;
- 3) Montage des structures métalliques ;
- 4) Pose des modules photovoltaïques ;
- 5) Installation des réseaux électriques.

La durée des travaux est d'environ 3 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, un plan de maintenance sera mis en place, traitant de toutes les parties nécessitant un contrôle régulier, à savoir :

- maintenance préventive (contrôles visuels des modules, thermographie, contrôle des onduleurs...);
- maintenance curative (intervention sur site après réception d'une alerte de défaillance de l'installation).

L'essentiel du programme de maintenance sera axé sur la maintenance électrique de l'installation. Un contrôle visuel régulier sera également assuré sur la totalité projet afin de vérifier la bonne tenue des installations.

Un contrat d'exploitation et de maintenance sera conclu par la société de projet.

Il s'agira de procéder à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des bien et des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance installée prévue :	499,80 kWc
Superficie du parking étudié :	3 723 m ²
Surface projetée des ombrières :	2 677 m ²
Nombre d'ombrières :	7
Hauteur au point haut des ombrières :	3,5 m
Hauteur au point bas des ombrières :	5,2 m
Nombre de places de parking :	146

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Livron, Zone Industrielle,
26400 ALLEX

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 4 ° 5 3 ' 5 7 " 476 Lat. 4 4 ° 4 5 ' 5 1 " 943

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre d'un PPRn Inondations prescrit le 11 décembre 2008. Au regard de la carte d'aléa inondation, le projet n'est pas soumis à ce risque. La commune n'est pas situé dans le périmètre d'un PPRt prescrit ou approuvé. La commune est située en zone 3 de sismicité modérée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont les sites n°FR8210041 Les Ramières du Val de Drôme (Directives Oiseaux) et n°FR8201678 Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme (Directive Habitats). Ils sont situés à environ 800 m du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'installation d'ombrières photovoltaïques sur un parking existant et dans une zone anthropisée. Le site n'intercepte aucune ZNIEFF. Le site ne présente aucun enjeu particulier car il est déjà aménagé. L'impact sur la biodiversité existante est donc négligeable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant sur une zone Industrielle qui est une zone déjà anthropisée, il aura un impact nul sur les habitats et les espèces concernées par les sites Natura 2000 à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- En phase travaux : trafic lié à l'installation des ombrières, temporaire durant la phase de construction. La durée de la phase construction est d'environ 3 mois. Impact faible
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Seule la phase chantier sera source de bruit (acheminement du matériel et réalisation des fondations). En phase d'exploitation, les ombrières ne seront pas source de bruit. L'impact est donc négligeable.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les ombrières photovoltaïques disposeront d'éclairage.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase de construction : les déchets seront collectés et expédiés vers des filières appropriées.</p> <p>La phase d'exploitation ne produira aucun déchet, mis à part les panneaux photovoltaïques ou onduleurs qui nécessiteront un remplacement. Ceux-ci seront traités par une filière dédiée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'anthropisation existante du site rend l'impact paysager négligeable.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site restera utilisé comme parking mais aura un impact positif sur le site en améliorant le confort des usages et personnels de Charles & Alice et en contribuant au développement des énergies renouvelables.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est réalisé sur un parking existant dans une zone industrielle déjà anthropisée respectant l'ensemble des contraintes réglementaires ainsi que les enjeux environnementaux et paysagers.

Nous considérons que ce projet d'ombrières ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fenouillet

le, 14/12/2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ANNEXE 2 : Plan de situation à l'échelle 1/25000



Vue aérienne
1/2000



SOLVÉO ENERGIE
3, bis Route de Lacourtenours
31150 FENOUILLET
Tél. : 05 51 820 820
Fax : 05 62 75 04 23
SAS au capital de 800 000 €
Siret 508 886 132 00010



Plan de situation
1/5000



Les plans du présent Permis de construire ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction

CHARLES & ALICE
Construction d'ombrières de parking
photovoltaïques
Route de Livron 26 400 ALLEX

N° de dossier : 1865 Phase : PC N° du Plan : 2.0.1
Dessinateur : LC Fait le : 07/09/2020

PC1 Plan de Situation
Modifications et mises à jour :
Cambedouzou Architectes sarl
Logement Combedouzou Architecte DPLG
5 rue d'Ampeles - 31000 Monfaucon
Tel. 05.63.66.05.22 - Mob. 06.86.07.96.60
N° Siret 794 362 863 00019 - NAF 7111Z
contact@cambedouzou.archi

Cambedouzou Architectes

5 rue de la pomme 31 000 Toulouse, 19 rue Louis Pasteur 66 440 Torreilles
cambedouzou.architectes@wanadoo.fr Mob : 06 86 07 96 60

**Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation
(14/02/2020)**



PC 7

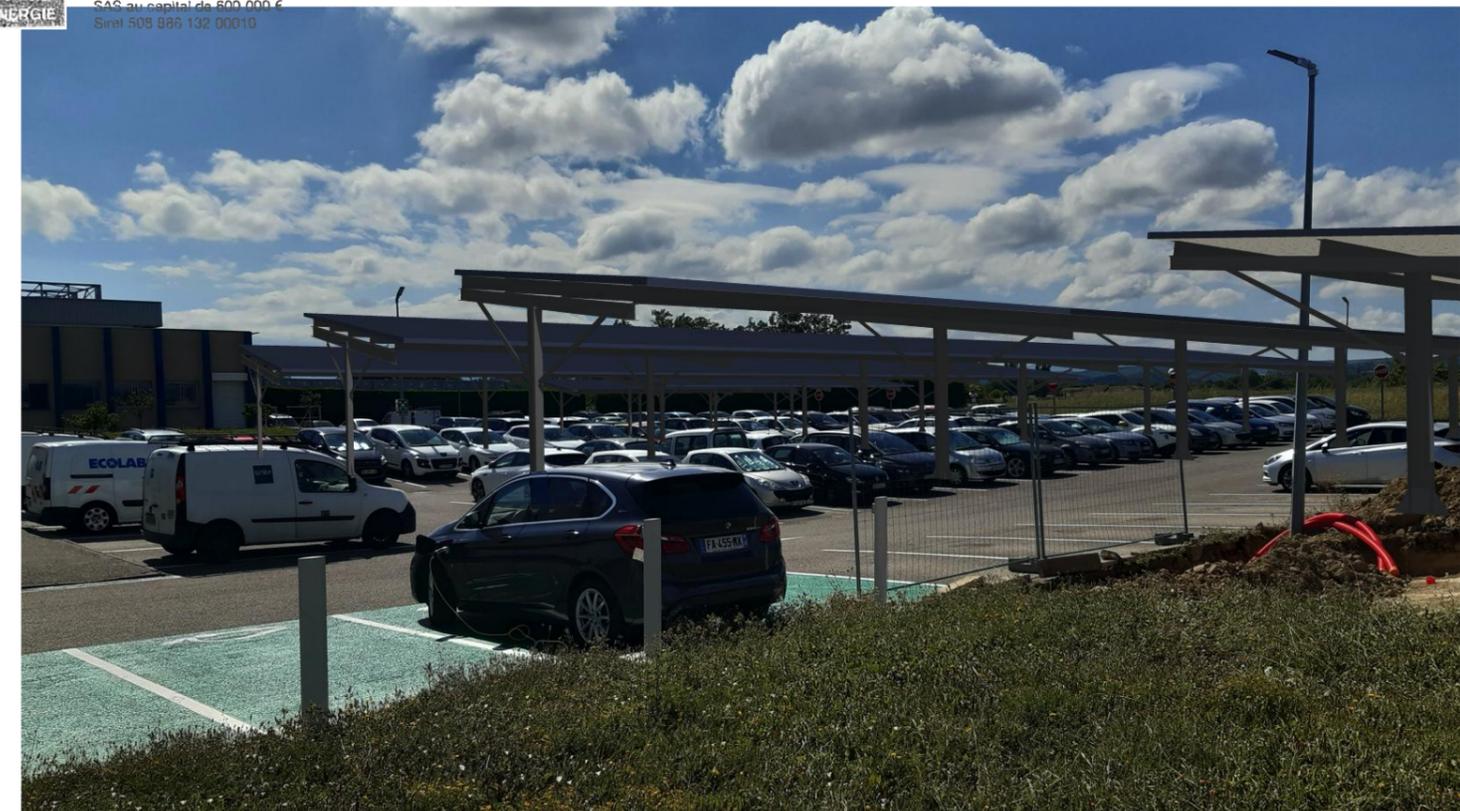


PC 8

SOLVÉO ENERGIE
 3, bis Route de Lacourtenours
 31150 FENOUILLET
 Tél. : 05 51 820 820
 Fax : 05 62 75 04 23
 SAS au capital de 600 000 €
 Siret 508 886 132 00010



PC 6



Les plans du présent Permis de construire ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction

CHARLES & ALICE
 Construction d'ombrières de parking
 photovoltaïques
 Route de Livron 26 400 ALLEX

N° de dossier : 1865 Phase : PC N° du Plan : 2.0.6
 Dessinateur : LC Fait le : 07/09/2020

PC6 Doc graphique, PC 7/8 Photographies
Cambedouzou Architectes sarl

Modifications et mises à jour :/2020

Cambedouzou Architectes

5 rue de la pomme 31 000 Toulouse, 19 rue Louis Pasteur 66 440 Torreilles cambedouzou.architectes@wanadoo.fr Mob : 06 86 07 96 60

Annexe 4 : Plan du projet et schéma en coupe

Plan de masse
1/2000



SOLVÉO ENERGIE
 3, bis Route de Lacourtenours
 31150 PENQUILLET
 Tél. : 05 51 820 820
 Fax : 05 62 75 04 23
 SAS au capital de 600 000 €
 Siret 508 986 132 00010



Les plans du présent Permis de construire ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction.

CHARLES & ALICE
 Construction d'ombrières de parking
 photovoltaïques
 Route de Livron 26 400 ALLEX

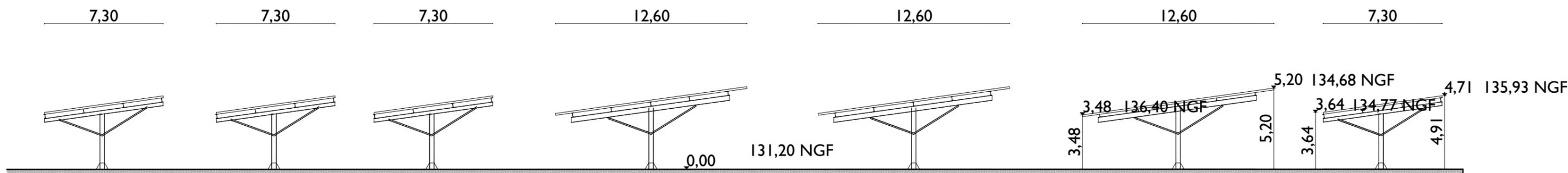
N° de dossier : 1865 Phase : PC N° du Plan : 2.0.2
 Dessinateur : LC Fait le : 07/09/2020

PC2 Plan de Masse **Cambedouzou Architectes sarl**
 Laurent Cambedouzou Architecte DPLG
 5000 d'Arpents - 82000 Montauban
 Tel. 05.63.66.05.22 - Mob. 06.86.07.96.60
 N° Siret 794 362 863 00019 - NAF 7111Z
 contact@cambedouzou.archi

Cambedouzou Architectes

5 rue de la pomme 31 000 Toulouse, 19 rue Louis Pasteur 66 440 Torreilles cambedouzou.architectes@wanadoo.fr Mob : 06 86 07 96 60

↑



Coupe sur le terrain
1/250



SOLVÉO ENERGIE
 3, bis Route de Lacourtenours
 31150 PENQUILLET
 Tél. : 05 51 820 820
 Fax : 05 62 75 04 23
 SAS au capital de 600 000 €
 Siret 508 986 132 00010



Les plans du présent Permis de construire ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction.

CHARLES & ALICE
 Construction d'ombrières de parking
 photovoltaïques
 Route de Livron 26 400 ALLEX

N° de dossier : 1865 Phase : PC N° du Plan : 2.0.4
 Dessinateur : LC Fait le : 07/09/2020
 PC3 Coupe sur le terrain **Cambedouzou Architectes sarl**
 Laurent Cambedouzou Architecte DPLG
 5000 d'Arpacs - B2000 Monfauban
 Tel. 05.63.66.05.22 - Mob. 06.86.07.96.60
 N° Siret 794 362 863 00019 - NAF 7112
 contact@cambedouzou.archi

Cambedouzou Architectes
 5 rue de la pomme 31 000 Toulouse, 19 rue Louis Pasteur 66 440 Torreilles cambedouzou.architectes@wanadoo.fr Mob : 06 86 07 96 60

**Annexe 5 : Plan des abords du projet à l'échelle
1/3000**

PLAN PERMETTANT DE SITUER LE SITE PAR
RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

Adresse : Route de Livron
Localité : ALLEX
Code postal : 2 6 4 0 0

Date : 12/12/2020



SOLVEO ENERGIE
3 bis, route de Lacourtenourt
31150 FENOUILLET
Tel : 05.61.820.820 - Fax : 05.62.75.04.23
contact@solveo-energie.com

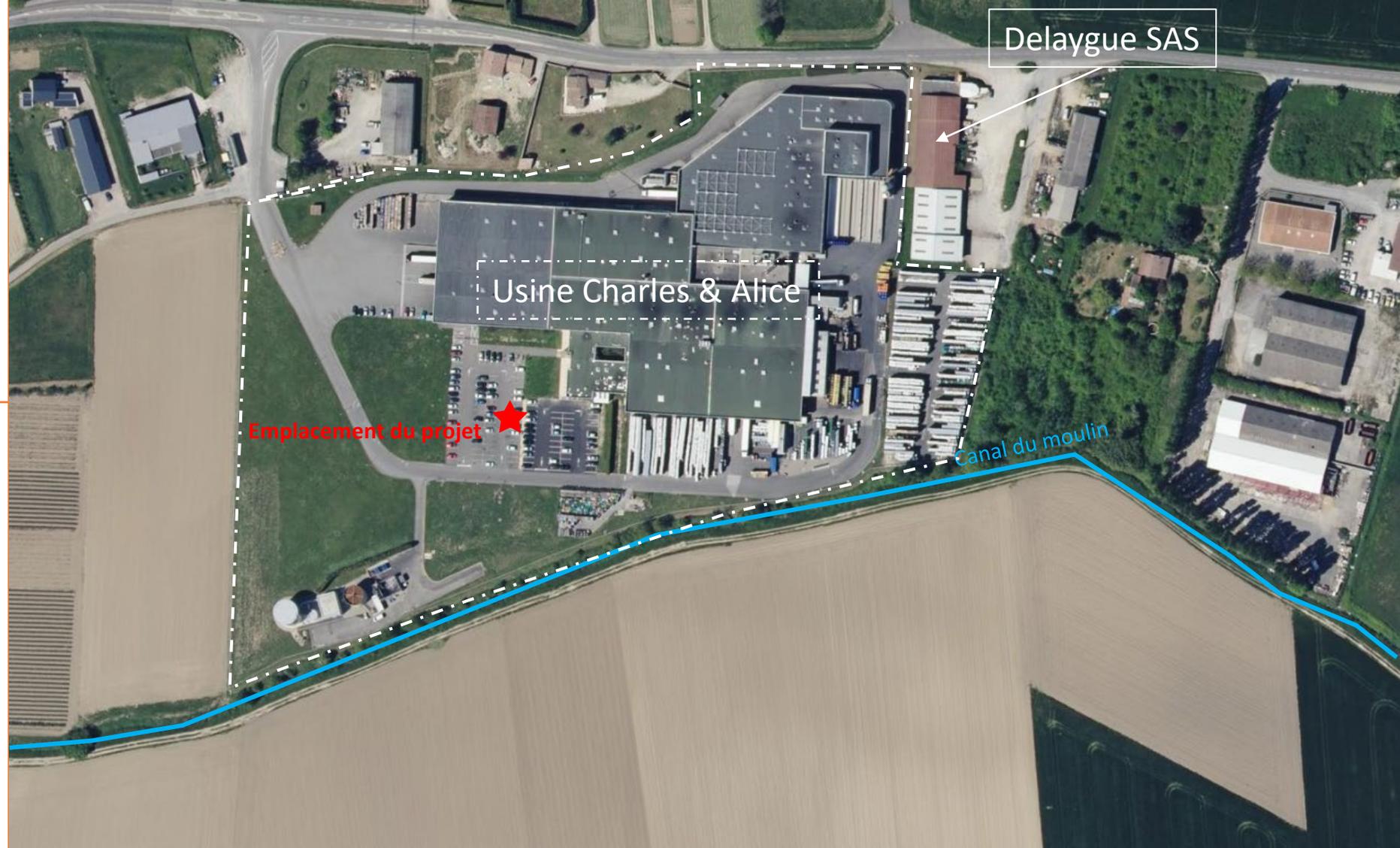
PLAN PERMETTANT DE SITUER LE SITE PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

Annexe 6 : Plan permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 environnants

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Adresse : Route de Livron
Localité : ALLEX
Code postal : 2 6 4 0 0

Date : 12/12/2020



Delaygue SAS

Usine Charles & Alice

Emplacement du projet

Canal du moulin



SOLVEO ENERGIE
3 bis, route de Lacourtenourt
31150 FENOUILLET
Tel : 05.61.820.820 - Fax : 05.62.75.04.23
contact@solveo-energie.com

PLAN DES ABORDS DU PROJET